

Section 0. Avis d'Appel d'offres (AAO)

Avis d'Appel d'offres (AAO)

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN

Identification de l'AAO n° 037/20/SONEB/DG/PRMP/CCMP/DECR/S_PRMP

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien béninois d'information « LE MATINAL » N° 5737 du 31 décembre 2019 et publié sur le site des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (SIGMAP).
2. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) a, dans son budget autonome 2020, prévu des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'acquisition de matériels de dépannage des systèmes de télégestion et de batteries pour la télégestion ainsi que de robinets équerres inviolables.**
3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de matériels électroniques ou électromécanique (lot 1) et hydrauliques (lot 2). La consultation est en deux lots que sont :
 - Lot 1 : acquisition de matériels de dépannage des systèmes de télégestion et de batteries pour la télégestion ;
 - Lot 2 : acquisition de robinets équerres inviolables.

Aucune variante ne sera prise en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2017-04 du 19 octobre 2017 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 72 et 142 dudit code.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (Bureau 113 bis) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Tél : (229) 21 31 22 72 de 15 h 30 minutes à 18 heures ou consulter le site internet www.soneb.bj.
6. Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière :

- avoir réalisé au cours des trois dernières années (2017, 2018 et 2019) un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à soixante-quinze millions (75.000.000) FCFA

pour le lot 1 et quatre-vingt-dix millions (90.000.000) FCFA pour le lot 2, justifié par les états financiers établis dans la forme prescrite par l'Annexe A, ou disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de 30% du montant de l'offre justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin (les exigences concernant le chiffre d'affaires moyen annuel ou l'exigence de liquidités ou ligne de crédit ne sont pas cumulatives);

- les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas exercé pendant au moins trois (03) années devront produire, outre l'attestation bancaire prouvant qu'elles disposent d'avoirs liquides, l'assurance des risques professionnels.

Capacité technique et expérience :

BON A LANCER

- Avoir réalisé au **moins un (01) marché de fourniture** de nature et volume similaires, de montant minimum quarante millions (40.000.000) FCFA pour le lot 1 et cinquante millions (50.000.000) FCFA pour le lot 2, au Bénin ou dans la sous-région.

Seules, seront prises en compte, les références pour lesquelles l'original ou la photocopie légalisée des attestations de bonne exécution ou des procès-verbaux de réception sont jointes. Pour les sous-traitants, l'original ou la photocopie légalisée de l'attestation de bonne exécution délivrée au titulaire doit être également jointe.

- Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'exercice, fournir pour le personnel d'encadrement les qualifications et les expériences professionnelles (Bac+2 au moins en électronique, électromécanique ou hydraulique ou en gestion et avoir une expérience d'au moins 2 ans dans l'acquisition et la vente de matériels électronique, électromécanique ou hydraulique). Les diplômes et expériences professionnelles doivent être prouvés par des copies légalisées.

Voir le dossier d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 112 bis) à compter du **10 AOU 2020**.

8. Les offres sont rédigées en **langue française** et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies dont une en version numérique sur CD, à l'adresse ci-après : **Centre de Formation aux métiers de l'Eau (CFME)** sis à Akpakpa, à côté du Ministère de la Santé (salle A1) au plus tard le **09 SEP 2020** à **09 heures 30 minutes heure locale**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur et des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Centre de Formation aux métiers de l'Eau (CFME) sis à Akpakpa, à côté du Ministère de la Santé (salle A1), le même jour à **10 heures heure locale**.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **sept cent cinquante mille (750.000) FCFA pour le lot 1** et de **neuf cent mille (900.000) FCFA pour le lot 2** et délivrée par une institution bancaire ou un organisme financier habilité

conformément aux dispositions de l'article 78 de la loi n°2017-04 du 19 octobre 2017 portant code des marchés publics en vigueur en République du Bénin.

Les offres devront demeurer **valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de dépôt des soumissions. **Toute soumission portant sur une période plus courte sera rejetée.**

9. Le délai d'exécution du marché d'Acquisition de matériels de dépannage des systèmes de télégestion et de batteries pour la télégestion ainsi que de robinets équerres inviolables, tel que décrit dans le présent DAO est de quatre (04) mois pour chaque lot.

10. Le marché sera attribué à l'offre jugée substantiellement conforme au Dossier d'appel d'offres et moins disante.

Cotonou, le 06 AOU 2020

Hugues MEHOU
Personne Responsable des Marchés Publics

